



La Ville de Nantes
6^{ème} ville de France, recrute (h/f)
pour son service des piscines :

des Agents Temporaires de Régulation et de Médiation

Pour la saison estivale 2014

Rattaché au Responsable des piscines et sous l'autorité des chefs de bassins, vous assurez la **régulation et la médiation** en direction du public dans et autour de l'établissement d'affectation.

Vos missions :

- Assurer par **l'écoute, le dialogue** et la **médiation** une cohabitation harmonieuse entre les différents publics.
- Veiller à la **sécurité** de l'établissement et de ses abords
- **Communiquer en temps réel, à son encadrement**, les dysfonctionnements constatés dans l'établissement et à ses abords immédiats.
- Appliquer et **faire appliquer le règlement intérieur et les consignes de sécurité** dans tous les espaces
- Gérer la totalité des actions de mise en état, de surveillance et de contrôle mises en place en direction des usagers sur le solarium
- Participer au P.O.S.S. (plan d'organisation de la surveillance et des secours)
- Appliquer le schéma de l'organisation de la sécurité au travail
- Accueillir les usagers et contrôler l'accès au niveau des caisses
- Participer activement aux tâches d'entretien et de nettoyage en fonction de l'activité de la piscine.

Vous êtes engagés dans la vie associative et/ou sportive des quartiers. Vous possédez de bonnes capacités de dialogue et d'écoute. Vous avez le sens du service public.

Pour tous ces postes, renseignements auprès de M. PEREZ Mathieu : 02 40 99 26 65.

Merci d'adresser votre candidature et votre curriculum vitae en précisant le poste choisi à : Monsieur le Maire de Nantes – Direction des Ressources Humaines – Pôle accompagnement à l'emploi – Mme Christine Kervevant – 2, rue de l'Hôtel de Ville – 44094 Nantes Cedex 1, ou recrutement-temporaire@mairie-nantes.fr, **avant le 16 mars 2014**.